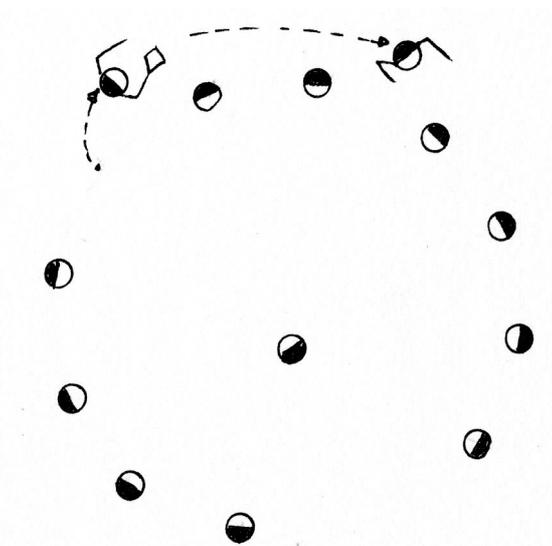


Le renard qui passe Saint-Dizier (Haute-Marne)

Ces deux refrains réunis donnent la règle du jeu. D'une part, lorsque l'un des joueurs se déplace hors du cercle, il ne faut pas le suivre du regard, d'autre part ce même joueur a le libre choix de sa "victime" .

Ne regardez pas le renard qui passe
Mais regardez-le quand il est passé.
Train', train' mon balai
Je le donne, je le donne,
Train', train' mon balai
Je le donn' à qui j' voudrai.



Un joueur tourne, en marchant, autour d'un groupe d'enfants assis en cercle, face au centre. Il dissimule un mouchoir dans sa main, puis le laisse choir discrètement derrière un enfant accroupi. Si ce dernier le voit, il le ramasse et tente d'attraper le joueur. S'il y réussit avant que celui-ci ne vienne s'asseoir à sa place, il le condamne à devenir "chandelle" au centre du cercle. En revanche, si l'enfant assis n'a rien remarqué, à son second passage, il le désigne en criant "chandelle" et celui-ci doit aller au centre, libérant, s'il y a lieu, celui qui s'y trouvait déjà.

Collectage Michèle Andrieux 1975
Auprès de Corinne Ménissier "Les Blutttes"

Le renard qui passe

Saint-Dizier

♩ 120

Violin 
 Ne re - gar - dez pas le re - nard qui pas - se Mais re - gar - dez - le quand il

Vln. 
 est pas - sé Train' train' mon ba - lai Je le don - ne je le don - ne Train'

Vln. 
 train' mon ba - lai Je le donn' à qui j'vou - drai